



Commune de BERNEUIL  
Séance du 16 avril 2026

## SEANCE DU 16 AVRIL 2026

Le Conseil municipal de la Commune de BERNEUIL (Haute-Vienne) s'est réuni à la Mairie, le 16 avril 2026, à vingt heures et trente minutes, sous la présidence de M Jean-Michel DACKOW, Maire, selon la convocation en date du 09/04/2026.

Présents : Jean-Michel DACKOW, Cédric DELAIRAT, Céline TALON, Nicolas MASSON, Ludovic BOOS, Cindy GUILLARD, Julie DOS SANTOS, Sandra PESCHET, Pierre MARIE-AGNES Lidwine MAINGRET

Absent : Stéphane CHALIVAT (excusé) a donné pouvoir à Céline TALON

Lidwine MAINGRET a été désignée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR :

1. Vote des taux d'imposition
2. Vote du budget primitif communal 2026
3. Désignation d'un délégué à l'association collectivités forestières

### QUESTIONS DIVERSES

Approbation du procès-verbal de la précédente séance.

Il est porté à la connaissance du conseil municipal la décision du maire du 13 avril 2026 concernant la constitution de provisions pour créances douteuses.

### 2026/36-1 VOTE DES TAUX DES 3 TAXES

|                                   |    |           |    |          |    |
|-----------------------------------|----|-----------|----|----------|----|
| Nombre de conseillers en exercice | 11 | Votants : | 11 | Pour :   | 11 |
| Présents :                        | 10 | Exprimés  | 11 | Contre : | 0  |

M le Maire présente l'état n°1259 de notification des taux d'imposition de 2026 des taxes foncières.

Par délibération du 10/04/2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- taxe foncière (bâti) : 37,22 %
- taxe foncière (non bâti) : 62.92%
- taxe d'habitation: 11.56%

ceux-ci suffisent à équilibrer le budget primitif 2026.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts pour l'année 2026.

**ADOpte à l'unanimité.**

### 2026/37-2 VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2026



Commune de BERNEUIL  
Séance du 16 avril 2026

|                                   |    |           |    |          |    |
|-----------------------------------|----|-----------|----|----------|----|
| Nombre de conseillers en exercice | 11 | Votants : | 11 | Pour :   | 11 |
| Présents :                        | 10 | Exprimés  | 11 | Contre : | 0  |

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2312-1 et suivants,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif de la commune qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de **961 660.14 €** soit :

Dépenses : 486 210.83 €

Section de fonctionnement :

Recettes : 486 210.83 €

Dépenses : 475 449.31 €

Section d'investissement :

Recettes : 475 449.31 €

### **2026/38-3 ADHESION A L'ASSOCIATION COLLECTIVITES FORESTIERES**

|                                   |    |           |    |          |    |
|-----------------------------------|----|-----------|----|----------|----|
| Nombre de conseillers en exercice | 11 | Votants : | 11 | Pour :   | 11 |
| Présents :                        | 10 | Exprimés  | 11 | Contre : | 0  |

Le maire lit le courrier envoyé par l'association Collectivités forestières présentant cette association et ses prestations.

Au vu de l'intérêt que présente une telle adhésion, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adhérer à cette association et désigne en tant que référent « forêt-bois » :

- Titulaire : Nicolas MASSON
- Suppléant : Cindy GUILLARD

Le montant de l'adhésion est de 100€.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le maire fait part du rendez-vous qu'il a eu avec les représentants de l'ACCA. Ceux-ci souhaiteraient disposer d'un local sur la commune, car ce n'est pas le cas actuellement. Plusieurs propositions ont été envisagées et celle qui a retenu l'attention est la possibilité que la commune subventionne un projet d'acquisition. Il faudra que l'ACCA présente un projet chiffré afin que le conseil municipal puisse prendre une décision éclairée. Il faudra que ce projet fasse apparaître les différents financements que l'association souhaite activer (prêt à 0%, dons, subventions...).

Aire de camping-car : des poids-lourds viennent y stationner, il faudra installer des poteaux afin de limiter cela.



Commune de BERNEUIL  
Séance du 16 avril 2026

CCHLEM : élection des nouveaux élus, M le Maire a été élu vice-président en charge des travaux. En ce qui concerne les ordures ménagères, un audit est envisagé, afin d'éventuellement revenir à l'ancien système.

Les élus municipaux se positionnent sur les différentes commissions intercommunales :

- Commission déchets ménagers : Cindy Guillard
- Commission culture et patrimoine : Sandra Peschet
- Commission Urbanisme et habitat : Ludovic BOOS
- Commission politique Santé : Lidwine MAINGRET
- Commission travaux : Nicolas MASSON
- Commission accessibilité : Jean-Michel DACKOW s'est inscrit en conseil communautaire

Et sur la représentation dans les différentes instances :

- SMABGA : Julie DOS SANTOS (titulaire) et Pierre MARIE-AGNES (suppléant) – délibération du 26 mars 2026)
- SIDEPA : Cindy GUILLARD et Julie DOS SANTOS, titulaires, délibération du 26 mars 2026
- CLECT : Jean-Michel DACKOW, Maire

SYGESBEM : M Cédric DELAIRAT fait part de la réunion d'installation du nouveau bureau du SYGESBEM : le président du SYGESBEM EST M Marc GERMANAUD, 1<sup>er</sup> vice-président M Pascal LAMARDELLE et 2<sup>ème</sup> vice-président est lui-même. Le poste de 3<sup>ème</sup> vice-président a été supprimé. De nouvelles orientations et propositions aux communes seront étudiées.

MANIFESTATION contre la fermeture d'une classe sur le RPI BLOND BERNEUIL : le 20 avril, jour de la réunion de décision de la carte scolaire, devant la mairie et à Limoges, devant l'inspection académique. Cependant, avec les nouveaux élèves arrivant sur la commune, il est à espérer que la classe ne ferme pas.

SRT Communications : M BOOS la CCHLEM a commandé 5 mats et caméras, pour les 40 communes. Qu'en est-il de la répartition entre les communes ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

#### **CLOTURE DE SEANCE**

Rappel des membres présents : Jean-Michel DACKOW, Cédric DELAIRAT, Céline TALON, Nicolas MASSON, Ludovic BOOS, Cindy GUILLARD, Julie DOS SANTOS, Sandra PESCHET, Pierre MARIE-AGNES, Lidwine MAINGRET

Absent : Stéphane CHALIVAT (excusé)

3 délibérations ont été prises

La secrétaire de séance

Lidwine MAINGRET

le Président de séance

Jean-Michel DACKOW